



Pamiers, samedi 28 novembre 2020

PV N°1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 28/11/2020

En visioconférence par la société ALTERN'ACTIVE SYSTEMS

ORDRE DU JOUR

- **10h00** : ouverture de l'assemblée générale ordinaire,
- Adoption du PV de l'assemblée Générale du 31/10/2019 paru sur le site du District le 24/11/2019,
- Bilan financier et compte résultats de la saison 2019/2020 par le Trésorier Général,
- Lecture du rapport par le commissaire aux comptes Monsieur LENOIR :

Vote

- Désignation du commissaire aux comptes (durée légale de 6 exercices soit au 30/06/2026) :

Vote

- Désignation du cabinet comptable SOGIREX,
- Modifications règlementaires par le Secrétaire Général,
- Changement des horaires des championnats (suite à la crise sanitaire et aux décisions gouvernementales et sportives) : Samedi 17h et Dimanche 12h pour les levées de rideau :

Vote

- Présentation de la liste unique pour l'élection du comité direction,
- Élection du comité directeur :

Vote

- Élection des représentants délégués clubs évoluant en district aux assemblées générales de la LFO :

5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants

Vote

- Questions diverses : seules les questions posées par écrit et reçues avant le 15/11/2020 par LR AR au district seront traités.

Gérard GONZALEZ accueille les invités et les remercie de leur présence. Il invite les clubs à se connecter pour le vote. Il ouvre la séance à 10h09. L'AG est soumise à la commission électorale présente : M. Pierre ALIBERT, M. Raymond PUJOL, M. Robert PAULY en visioconférence, M. Michel ROUZAUD Président, qui signera ce PV en fin d'AG avec la secrétaire de séance Mme Amélia KOSTMANN, assistante de gestion. M. Alain PAPY est excusé pour des raisons de santé.

Sont invités et présents M. Vincent NOLORGUES (vice-président LFA), M. Éric LENOIR CAC, M. Olivier RAYBAUD expert-comptable Fiducial.

Nombre de délégués inscrits 97, présents 86.



Attente connections des clubs



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Samedi 28 Novembre 2020
PAMIERS

OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOTS D'ACCUEIL

Monsieur Jean-Pierre MASSE

Président du District de l'Ariège de Football

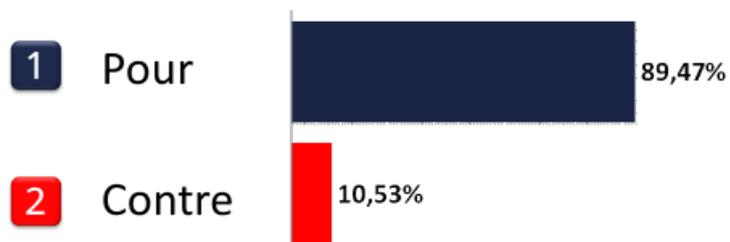


Veillez confirmer votre présence en appuyant sur A. Présence

86



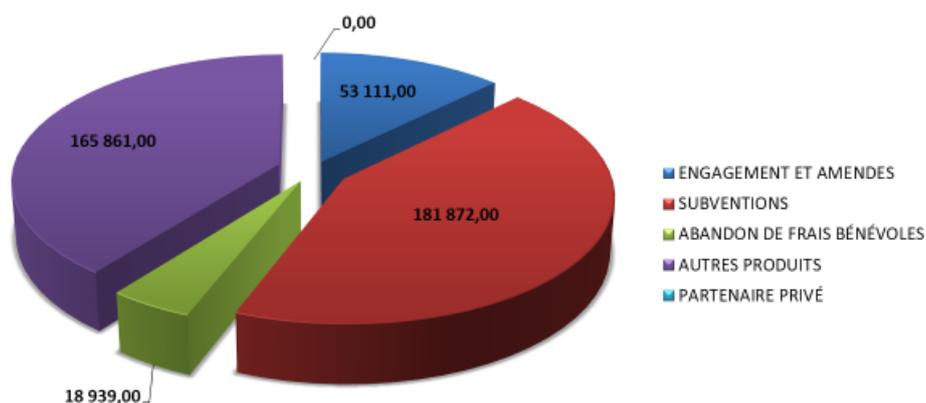
Adoption du PV de l'assemblée Générale du 31/10/2019 paru sur le site du District le 24/11/2019



Présentation des comptes clos au 30/06/2020 par M. Olivier RAYBAUD, expert-comptable FIDUCIAL :

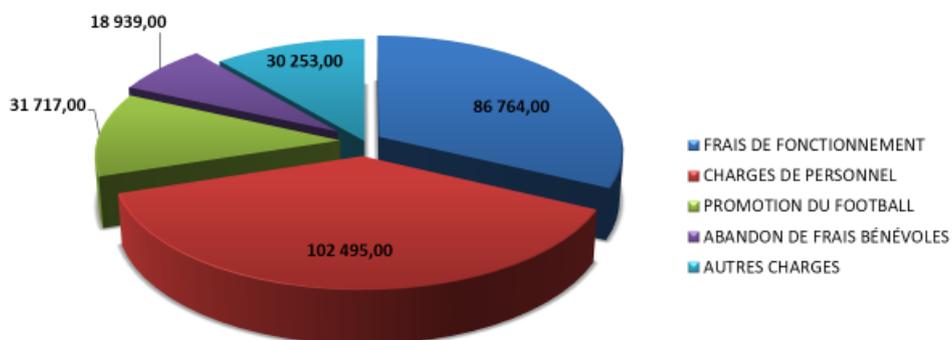
Année particulière suite au COVID-19, avec l'arrêt des compétitions en mars 2020 et également marquée par la cession du siège social du DAF.

PRODUITS 2019/2020

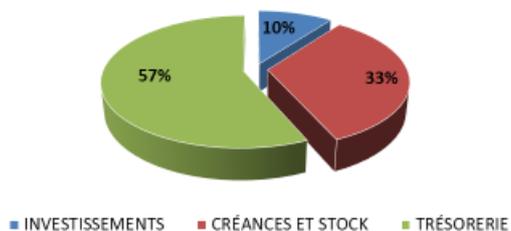


Le plus gros poste sur les charges sont les charges de personnel. Augmentation des frais de fonctionnement suite à la location d'un nouveau local.

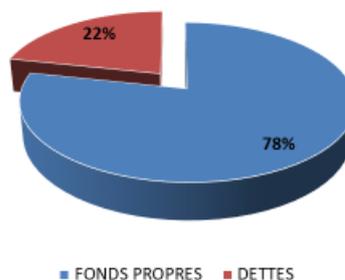
CHARGES 2019/2020



ACTIF 2019/2020



PASSIF 2019/2020

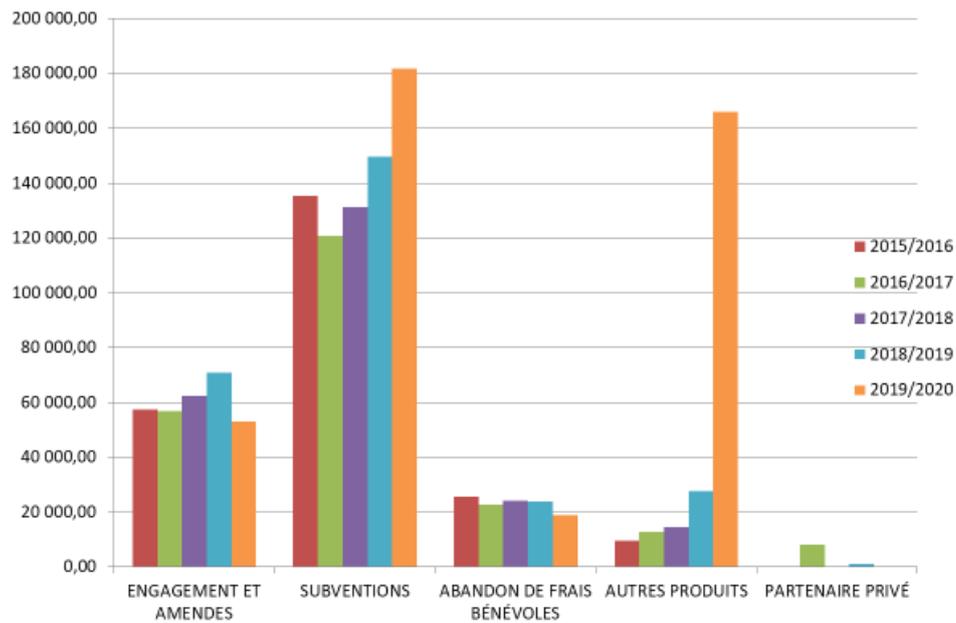




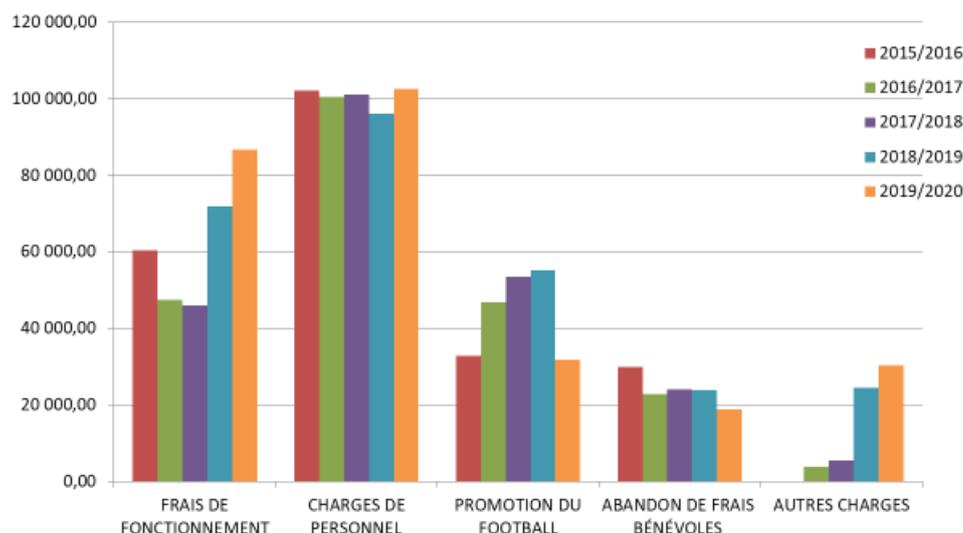
Comparatif 2015 à 2020



ÉVOLUTION DES PRODUITS DE 2015 À 2020



ÉVOLUTION DES CHARGES DE 2015 À 2020



Le résultat bénéficiaire clos le 30/06/2020 s'élève à 149 614.75 €

Affectation du résultat : Report à nouveau débiteur : 61 219.89€ (pour solde)

Report à nouveau créditeur : 88 394.86€

Certification des comptes clos au 30/06/2020 par M. Éric LENOIR, CAC :

District de l'Ariège de Football

Rapports du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 30 juin 2020

Présentation devant l'Assemblée Générale du 28 novembre 2020

Eric LENOIR
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de TOULOUSE MIDI
PYRENEES

District de l'Ariège de Football

Assemblée Générale du 28 novembre 2020

Préambule :

Cette présentation détaille :

- notre mission de commissaire aux comptes dans votre Association ;
- les conclusions de notre rapport sur les comptes annuels ;
- les conclusions de notre rapport sur les conventions règlementées.

Eric LENOIR Commissaire aux comptes Assemblée Générale du 28 novembre 2020

District de l'Ariège de Football

Assemblée Générale du 28 novembre 2020

Présentation de la mission du Commissaire aux comptes :

- Nous intervenons en qualité de commissaire aux comptes de votre Association dans le cadre des articles L.823-9 et L823-10 du Code de commerce.
- La mission du commissaire aux comptes est une mission légale, dont la mission principale est de certifier les comptes des entités qui font appel à lui, et dont la procédure est strictement définie par la loi.
- Notre mission vise ainsi à contribuer à la qualité et à la transparence de l'information financière et comptable des entités contrôlées.

Eric LENOIR Commissaire aux comptes Assemblée Générale du 28 novembre 2020

District de l'Ariège de Football

Assemblée Générale du 28 novembre 2020

Rapport sur les comptes annuels :

Notre mission, définie dans un cadre légal, vise à acquérir l'assurance raisonnable que les comptes de l'Association ne comportent pas d'anomalies significatives, ont été établis en conformité avec les règles comptables, et reflètent la réalité de la situation financière de votre Association :

- Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de l'exercice ;
- Notre certification porte sur les comptes de l'exercice écoulé.

Eric LENOIR Commissaire aux comptes Assemblée Générale du 28 novembre 2020

District de l'Ariège de Football

Assemblée Générale du 28 novembre 2020

Vérifications et informations spécifiques effectuées :

Les travaux du Commissaire aux comptes incluent également la vérification des rapports présentés devant votre Assemblée Générale portant sur la situation financière au terme de l'exercice comptable.

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Eric LENOIR Commissaire aux comptes Assemblée Générale du 28 novembre 2020

District de l'Ariège de Football

Assemblée Générale du 28 novembre 2020

Rapport sur les conventions réglementées :

Notre rapport sur les conventions réglementées réponds à l'exigence d'information de votre Assemblée Générale :

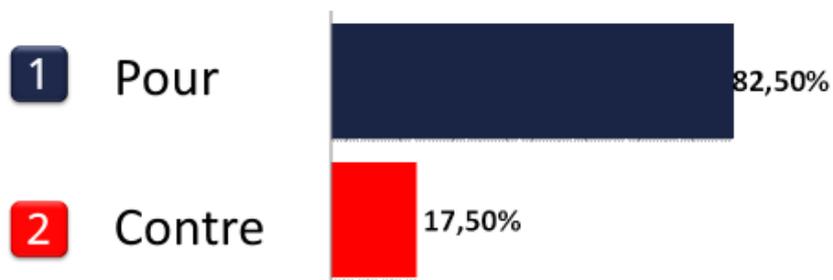
- La procédure des conventions réglementées est lié à la nécessité d'assurer la transparence de certaines opérations sociales en vue de prévenir des conflits d'intérêt ;
- Ces conventions devant être soumises à une procédure de contrôle sont habituellement désignées sous le nom de « conventions réglementées».

•Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Eric LENOIR Commissaire aux comptes Assemblée Générale du 28 novembre 2020

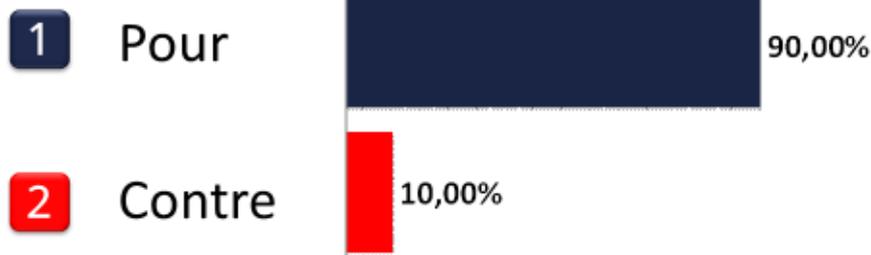
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE

Adoption des Comptes Annuels au 30 Juin 2020



Désignation du commissaire aux comptes

(durée légale de 6 exercices soit au 30/06/2026)



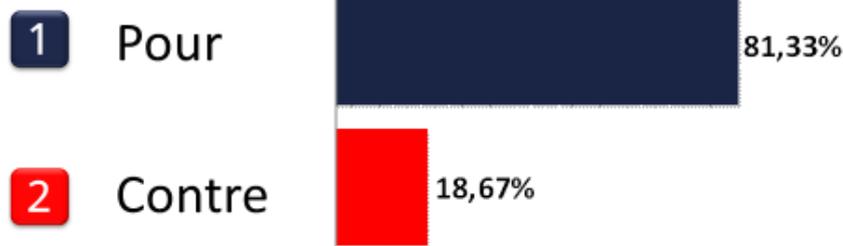
M. Éric LENOIR, sera donc notre Commissaire aux Comptes mandaté pour 6 ans.

Modifications règlementaires

Monsieur Gérard GONZALEZ

Secrétaire Général du District de l'Ariège de Football

Changement des horaires des championnats (suite à la crise sanitaire et aux décisions gouvernementales et sportives) : Samedi 17h et Dimanche 12h pour les levées de rideau



Présentation de la liste pour le mandat 2020/2024 :

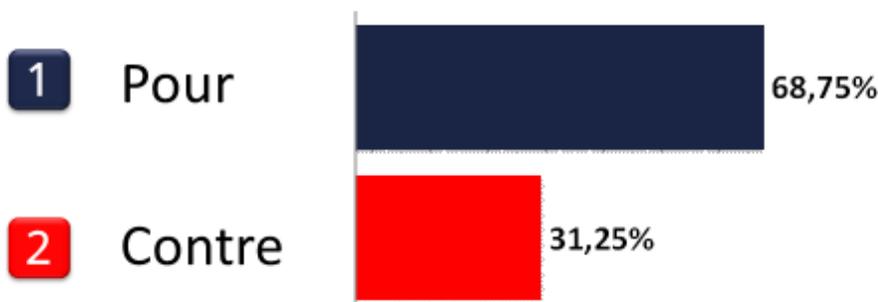
LISTE DES MEMBRES QUI SE PRÉSENTENT À L'ÉLECTION DU COMITÉ DE DIRECTION DU DISTRICT DE L'ARIEGE DE FOOTBALL

PRÉSENTATION DE LA LISTE

M. MASSE Jean-Pierre - *Président*
M. GONZALEZ Gérard - *Président délégué / Secrétaire Général*
M. DELEAU Joël - *Trésorier Général*
M. LEPLAY Gérald - *Représentant des Arbitres*
M. GARCIA Hugo - *Représentant des Éducateurs*
Mme TAPIE Stéphanie - *Représentant des Féminines*
M. FERRIGNO Nicolas - *Médecin*
Mme ADELLACH Nathalie
M. TELLIOU Philippe
M. MOREIRA Jean-Bernard
Mme BRESSOLLES Andrée
M. BANES Michel
M. COURTHIEU Patrick
M. TEULIERE Fabrice
M. GOIZE Georges
M. JEAN Stéphane
M. BOULBENE Charles
M. JEANJEAN Didier
M. MIQUEL Raymond



Election du Comité Directeur - liste portée par M. MASSE Jean-Pierre



Présentation des candidats de la délégation du District Ariège Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie

ADELLACH Nathalie

GONZALEZ Gérard

BOULBENE Charles

MOREIRA Jean-Bernard

BRESSOLLES Andrée

PUJOL Raymond

CANCEL Sandrine

TELLIOT Philippe

COURTHIEU Patrick

TEULIERE Fabrice



Mme Adellach
Nathalie

M. Boulbene
Charles

Mme Bressolles
Andrée

Mme Cancel
Sandrine

M. Courthieu
Patrick

M. Gonzalez
Gérard

M. Moreira
Jean-Bernard

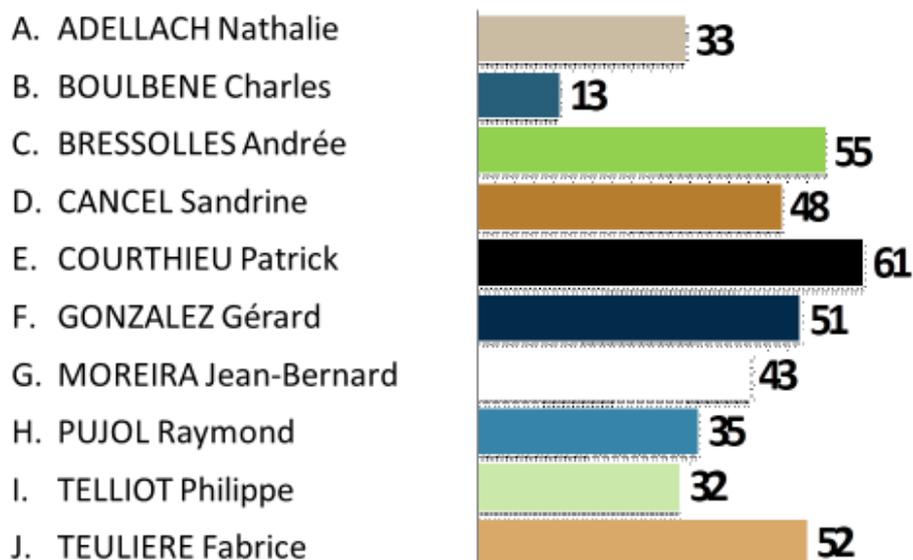
M. Pujol
Raymond

M. Telliot
Philippe

M. Teuliere
Fabrice

Election de la délégation du District Ariège Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie

Sélectionnez les candidats de votre choix parmi la liste proposée. Il n'y a pas de limite au nombre de candidats que vous pouvez sélectionner.



ÉLECTION DÉLÉGATION POUR L'AG DE LIGUE

TITULAIRES

COURTHIEU Patrick
BRESSOLLES Andrée
TEULIERE Fabrice
GONZALEZ Gérard
CANCEL Sandrine

SUPLÉANTS

MOREIRA Jean-Bernard
PUJOL Raymond
ADELLACH Nathalie
TELLIOT Philippe
BOULBENE Charles

Gérard GONZALEZ clôture cette AG, il remercie la société Altern'active systems pour la mise en place de cette dernière en dématérialisée. Il souhaite un bon rétablissement à M. Alain PAPY qui n'a pu être présent.

Il souhaite également une reprise rapide de nos championnats et vous revoir bientôt sur les terrains.

Michel ROUZAUD, Président de la commission électorale certifie que cette Assemblée Générale s'est tenue dans les règles statutaires et valide les résultats.

Michel ROUZAUD
Président Commission Électorale



Amélia KOSTMANN
Secrétaire de séance

